



**Droit à l'image 2022-2023\* :**

Vous autorisez le Conservatoire de Tours à mettre en œuvre la fixation, publication ou la diffusion par tous moyens (fixation audio, vidéo, Internet ou support papier) de la réalisation, de la photographie, de l'image, libres de droits (du mineur dont j'ai la charge ou de moi-même).

Les images/photographies/vidéos seront utilisées sous le contrôle et la responsabilité du CRR à des fins exclusives d'information et de promotion de ses activités durant l'année scolaire.

*\* Texte issu du formulaire d'autorisation du droit à l'image lors de l'inscription via la plateforme iMuse.*